

CONTRAT SERVICES ATLANTIC

ACCOMPAGNER, ANTICIPER, AMÉLIORER



Gamme climatisation centralisée Atlantic/Fujitsu
VRF

Gamme double flux haut rendement Atlantic
DUOTECH/ROTATECH



Avec le Contrat Services 3A, garantissez vos installations VRF et/ou Duotech/Rotatech

LE CONTRAT SERVICES 3A : POUR OPTIMISER LA SATISFACTION DE VOTRE CLIENT

Ce partenariat unique avec Atlantic vous permettra de proposer à vos clients, en plus de vos prestations, des contrôles techniques constructeurs qui permettront de valoriser votre maintenance pendant 10 ans.

Ce contrat vous permet de pérenniser le système VRF et les centrales double flux Duotech/Rotatech, de bénéficier de l'expertise Atlantic dans la durée et d'augmenter la satisfaction de votre client.

Avec Atlantic, votre offre prend une nouvelle dimension.



NOTRE OFFRE

Notre offre repose sur l'extension de la garantie des pièces détachées sur 10 ans et sur les contrôles techniques Atlantic.



Nos contrôles techniques s'accompagnent de recommandations pour l'entretien, la maintenance et les réajustements des systèmes VRF et/ou Duotech/Rotatech en cas d'évolution du bâti. Une partie préventive est également intégrée pour permettre d'anticiper les dérives des systèmes installés.

3 types de contrats

1 Pour une installation VRF seul



2 Pour une installation Duotech/Rotatech seul



3 Pour une installation VRF + Duotech/Rotatech



Dans le cas d'une solution globale avec la batterie thermodynamique Atlantic, celle-ci est également comprise dans le Contrat 3A.

Contenu de la prestation

- **Garantie 10 ans** : extension de la garantie des pièces détachées sur 10 ans (hors consommables).
- **1 pré-visite** : effectuée en cours de chantier avec des conseils de mise en œuvre.
- **Contrôles techniques** : réalisés par un expert Atlantic.

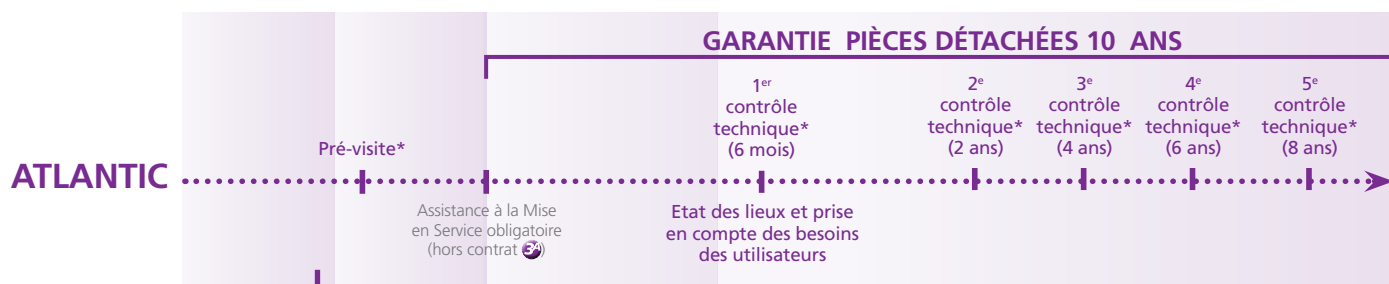
Pendant 10 ans, nombre minimum de contrôles techniques réalisés :

5 pour une installation VRF seul

5 pour une installation VRF + Duotech / Rotatech

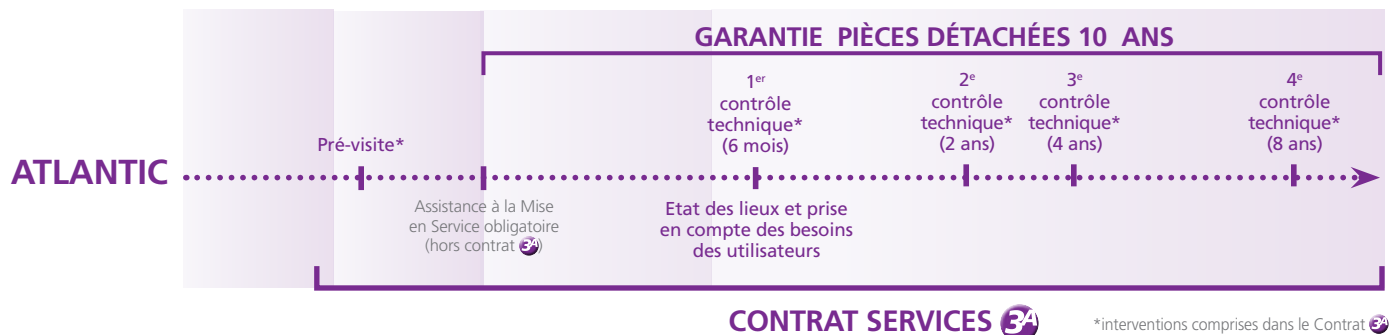
4 pour une installation Duotech / Rotatech seul

Pour une installation VRF seul et une installation VRF + Duotech/Rotatech :



Pendant 10 ans tech

Pour une installation Duotech/Rotatech seul :



PENDANT 10 ANS, UNE TRANQUILLITÉ ASSURÉE

Pour les contrôles techniques VRF, vous bénéficiez de :

- ✓ Vérification de l'état global du système
- ✓ Relevé informatique et analyse des valeurs de fonctionnement
- ✓ Vérification frigorifique
- ✓ Contrôle de la charge (ne se substitue pas au certificat d'étanchéité périodique)
- ✓ Contrôle des unités intérieures (débit, détendeur, pilotage)
- ✓ Contrôle des unités extérieures (compresseur, échangeur, sondes, équilibrage)
- ✓ Contrôle des éléments de sécurité et de régulation
- ✓ Contrôle du tableau électrique (partie climatisation)
- ✓ Contrôle des produits de pilotage centralisés
- ✓ Mise à jour des versions des programmes du matériel (si nécessaire)
- ✓ Vérification du registre de maintenance
- ✓ Émission de recommandations
- ✓ Remise du rapport du contrôle technique



Pour les contrôles techniques Duotech/Rotatech, vous bénéficiez de :

- ✓ Vérification de l'état global du système
- ✓ Analyse de l'historique des alarmes
- ✓ Contrôle de l'encrassement des filtres
- ✓ Mesure des débits en entrée et en sortie de machine
- ✓ Contrôle du tableau électrique (partie ventilation)
- ✓ Contrôle des connexions électriques
- ✓ Mesure de l'intensité électrique
- ✓ Tests des moteurs de vannes EC et EG
- ✓ Mise à jour du programme du logiciel si besoin
- ✓ Vérification du registre de maintenance
- ✓ Émission de recommandations
- ✓ Remise du rapport du contrôle technique



Pré-requis VRF :

- Offre valable sur les installations neuves MINI VRF, MINI VRF-S, VRF_{MAX}2, VRF_{MAX}3 (chaud seul et réversible) et VRF_{MAX}2R.
- Pré-visite obligatoire en cours de chantier.
- Contrat de maintenance souscrit par le propriétaire auprès d'un exploitant.

Pré-requis Duotech/Rotatech :

- Offre valable sur les installations neuves Duotech/Rotatech.
- Pré-visite obligatoire en cours de chantier.
- Contrat de maintenance souscrit par le propriétaire auprès d'un exploitant.
- Assistance à la mise en service obligatoire et réalisée par le constructeur (hors Contrat 3A).

LES ENGAGEMENTS DU CONTRAT SERVICES

NOS engagements

- Une offre de prix personnalisée suivant votre installation.
- 1 pré-visite et au minimum 5 contrôles pour le VRF et 4 à 5 pour le Duotech/Rotatech définis contractuellement.
- Une intervention de haute qualité réalisée par des experts Atlantic.
- Un contrôle technique complet de l'installation agréé par Atlantic.
- Une garantie prolongée des pièces détachées.
- Des rapports d'intervention pour une transparence de nos actions.

VOS engagements

- 2 visites annuelles minimum (4 conseillées) respectant les recommandations Atlantic.
- L'envoi de votre rapport de maintenance à la suite de vos interventions pour faciliter le suivi de l'installation.
- Une présence de l'un de vos techniciens lors des interventions Atlantic.

Pour plus d'informations, se référer au contrat.



13, Bd Monge - ZI - BP 71 - 69882 Meyzieu Cedex
Tél. 04 72 45 11 00 - Fax 04 72 45 11 11
www.atlantic-pro.fr

